

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL RELATIF À LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 482/2024/JH-MOEA**

Objet : Étude architecturale et suivi des travaux d'aménagement du jardin Halhal à la Commune Lahraouine, Province de Mediouna.

----*----

1. Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMÉNAGEMENT
2. Date d'ouverture des plis : Mardi 16 juillet 2024 à 11h00
3. Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Journal n° 1 : AL AKHBAR, Édition du 21/06/2024
 - Journal n° 2 : L'ÉCONOMISTE, Édition du 21/06/2024
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
 - Portail Marocain des Marchés Publics, le 21/06/2024
 - Site web de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT, le 21/06/2024
6. Liste des candidats ayant déposé un pli :

Nom de l'Architecte	
1	Architecte Abderrahim KASSOU
2	Société EMA ARCHITECTURE SARL
3	KNA KHAOULA NAIMI ARCHITECS
4	ATELIER KB SARL
5	JC MAKANE SARL

7. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs :

✓ Néant

8. Montants des estimations sommaires :

Nom de l'Architecte		Montant estimations avant rectification	Montant estimations après rectification
1	Architecte Abderrahim KASSOU	12.095.000,00 DH HT	12.095.000,00 DH HT
2	Société EMA ARCHITECTURE SARL	12.010.780,00 DH HT	12.010.780,00 DH HT
3	KNA KHAOULA NAIMI ARCHITECS	12.450.000,00 DH HT	12.450.000,00 DH HT
4	ATELIER KB SARL	11.678.000,00 DH HT	11.678.000,00 DH HT
5	JC MAKANE SARL	11.217.450,00 DH HT	11.217.450,00 DH HT

9. Liste des candidats admissibles sans réserve :

Nom de l'Architecte	
1	Architecte Abderrahim KASSOU
2	Société EMA ARCHITECTURE SARL
3	KNA KHAOULA NAIMI ARCHITECS
4	ATELIER KB SARL
5	JC MAKANE SARL

10. Liste des candidats admissibles avec réserve :

✓ Néant

11. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des Propositions techniques :

✓ Néant

12. Taux des honoraires mentionné sur les actes d'engagements :

Nom de l'Architecte		Taux d'honoraires en % (HT)
1	Architecte Abderrahim KASSOU	4,00%
2	Société EMA ARCHITECTURE SARL	4,00%
3	KNA KHAOULA NAIMI ARCHITECS	4,00%
4	ATELIER KB SARL	4,00%
5	JC MAKANE SARL	4,50%

13. Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires en % (HT)
ATELIER KB SARL	4,00%

14. Justification du choix de l'architecte :

✓ L'Architecte ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

15. Date d'achèvement des travaux du Jury : **24/07/2024**

Fait à Casablanca, le 25/07/2024

Signé : Le Directeur Général

Driss MOULAY RCHID

